

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-15 21SGADL0038

SEANCE DU
18 MARS 2021

<u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 71
<u>Nombre de conseillers présents :</u> 64
<u>Date de convocation :</u> 12 mars 2021
<u>Date d'affichage :</u> 19 mars 2021

<u>OBJET :</u> Budget Primitif 2021 - Adoption du budget annexe Eau
--

<u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u> 71
<u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u> 67
<u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u> 4
<u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u> 0
<u>Nombre de Conseillers :</u> <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 7 • n'ayant pas donné pouvoir : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 18 mars à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Halle des sports - 5 Avenue Jean Monnet - 71200 Le Creusot, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain BALLOT - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-Yves VERNOCHE

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien CIRON - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - Mme Amélie GHULAM NABI - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Valérie LE DAIN - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Frédéric MARASCIA - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Marie MORAND - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme MATHOS (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)
M. DURAND (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. SELVEZ (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
M. MAILLIOT (pouvoir à M. Alain BALLOT)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Christian GRAND



Le rapporteur expose :

« Le projet de budget primitif 2021, à l'image du budget Assainissement, est marqué par l'achèvement du mandat précédent et par la définition et la mise en œuvre du nouveau mandat.

Dans ce contexte, les orientations définies sont les suivantes :

- Assurer la maîtrise sanitaire et quantitative de l'alimentation en eau potable et en eau brute des activités industrielles,
- Améliorer la lisibilité et la qualité perçue du service public communautaire aux usagers,
- Assurer le financement durable du service.

Il est précisé que le budget 2021 intègre les résultats de l'exercice 2020 ainsi que les reports d'investissement.

L'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent en 2021 à 11 203 988 € dont plus de 6,5 M € sont liés au contrat de régie intéressée.

Elles comprennent notamment :

- 355 000 € pour la consommation électrique,
- 1 287 000 € pour les charges liées à la sous-traitance,
- Les charges diverses du régisseur (télécommunications, assurances, loyers, etc.) pour 882 000 €,
- Les impôts et taxes pour 145 000 €,
- Les charges de personnel assumées par le régisseur pour 2 394 000 €,
- La contribution aux services centraux pour plus de 677 000 €,
- La redevance pour le renouvellement des compteurs pour 330 000 €.

Les autres charges à caractère général assumées par la CUCM, regroupent l'achat d'eau brute et d'eau potable en gros (880 000 €), divers travaux d'entretien des abords des ressources (66 000 €) et la surveillance réglementaire des barrages (47 000 €). 43 000 € sont également prévus pour des frais de justice dans le cadre du contentieux de la Somme et 154 000 € pour le paiement des taxes foncières.

Les autres charges de gestion courante (757 961 €) concernent entre autre la compensation financière versée au Syndicat de l'Arconce compte tenu de la mise en œuvre du tarif communautaire à tous les abonnés, ainsi que les redevances versées à VNF et la SNCF.

Les charges exceptionnelles (114 000 €) se décomposent principalement entre les différents postes suivants :

- Le partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour le bassin versant de la Somme (22 000 €),
- La gestion des zones humides confiée au Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne (17 000 €),
- Le solde des travaux d'aménagement du bassin versant de la Somme confiés au Syndicat Mixte de la Bourbince (20 000 €),
- La prévision d'intéressement et de résultat du régisseur pour 50 000 €.

S'y ajoutent le remboursement des intérêts de la dette pour 239 527 €.

Les charges de personnel intègrent le remboursement au budget principal des frais du service dédié à la gestion de la compétence, pour 320 000 €.

En outre, les atténuations de charges intègrent le reversement des redevances à l'Agence de l'Eau pour 1 035 000 €.

700 000 € sont également prévus pour des dépenses imprévues.

Enfin, les opérations d'ordre intègrent les amortissements des immobilisations pour 1 381 154 € et un autofinancement au profit de la section d'investissement de 4 309 755 €.

Les recettes réelles de fonctionnement du budget annexe de l'eau proviennent des produits des surtaxes (12 915 000 €) mais aussi, des subventions d'exploitations (60 000 €), le remboursement du budget général au titre des poteaux incendie (200 000 €), ainsi que la prévision de résultat d'exploitation 2020 versé par le régisseur (9 500 €).

Elles intègrent également l'excédent de fonctionnement issu du résultat de l'exercice 2020 pour 3 256 308 €.

Les opérations d'ordre correspondent à l'amortissement des subventions pour 430 000 €.

Dans ce cadre, les niveaux des épargnes brute et nette prévisionnelles pour 2021 s'établissent de la manière suivante :

Fonctionnement	BP 2020	BP 2021	Evolution BP 2021 / BP 2020
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) ^(a)	13 832 011	13 208 589	-4,51%
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) hors intérêts ^(b)	11 213 422	10 264 461	-8,46%
Epargne de gestion ^(c=a-b)	2 618 589	2 944 128	12,43%
Intérêts de la dette ^(d)	248 307	239 527	-3,54%
Epargne brute ^(e=c-d)	2 370 282	2 704 601	14,10%
Remboursement capital de la dette ^(f)	523 000	531 988	1,72%
Epargne nette ^(g=e-f)	1 847 282	2 172 613	17,61%

Ces indicateurs sont satisfaisants.

Le programme d'investissement intègre des dépenses d'équipement pour 2021 à hauteur de 6 457 050 € hors reports (129 028 €).

Les principaux investissements sont les suivants :

- La protection du lac de la Sorme (1 708 450 €),
- La protection des ressources Nord (297 000 €),
- Les travaux sur les réserves d'eau brute (665 000 €),
- Les travaux sur les réseaux d'eau brute (342 000 €),
- La rénovation des usines et des réservoirs d'eau potable (365 000 €),
- La rénovation de réseaux pour 2 190 000 € dont 1 332 000 € pour les opérations qui seront réalisées dans le cadre du contrat de régie intéressée (dotation branchements neufs, renouvellement de branchements et réfections de voirie notamment) et 319 000 € pour les travaux communautaires prévus au Creusot et à Torcy (Boulevard du 8 mai), à Saint-Eusèbe (traversée Canal du centre), à Perrecy (route de Sanvignes) et à Montceau (la Saule) notamment,
- Les extensions de réseaux qui accompagnent le développement de l'habitat et des activités économiques (64 000 €),
- Les travaux programmés dans le cadre du contrat de régie intéressée via GER (140 000 €).

A ces dépenses d'investissement s'ajoute le remboursement du capital des emprunts pour 531 988 € et les opérations d'ordre qui intègrent quant à elles l'amortissement des subventions pour 430 000 €.

Est également intégré le déficit 2020 de la section pour 2 520 198,92 €.

Ainsi les dépenses totales d'investissement représentent 9 638 265 €.

Le financement de ces travaux est notamment assuré par des subventions (974 000 €), de l'autofinancement (4 309 755 €), la dotation aux amortissements (1 381 154 €), l'excédent de fonctionnement capitalisé issu de la réalisation 2020 (2 649 227,44 €), ainsi que par un emprunt d'équilibre (324 129€).

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

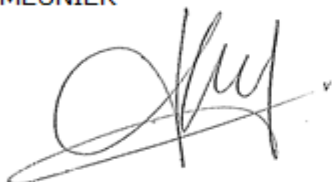
- D'adopter le budget primitif 2021 du budget annexe eau pour un montant de 26 533 162,80 €.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 19 mars 2021
et publié, affiché ou notifié le 19 mars 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

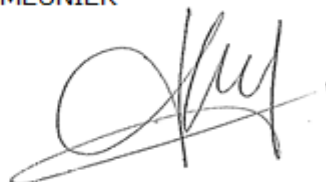
LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER



PROPOSITIONS BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET EAU FONCTIONNEMENT

CHAP	INTITULE	BP 2020	BTV 2020	BP 2021
	DEPENSES - OPERATIONS REELLES			
	Charges à caractère général RI	5 545 000	6 010 481	5 818 400
	Charges à caractère général hors RI	841 000	1 256 705	1 212 100
011	Charges à caractère général	6 386 000	7 267 186	7 030 500
012	Charges de personnel	319 000	319 000	320 000
	Autres charges de gestion courante RI	991 500	992 000	1 264 961
	Autres charges de gestion courante hors RI	716 000	495 500	500 000
65	Autres charges de gestion courante	1 707 500	1 487 500	1 764 961
66	Charges financières	248 307	248 307	239 527
	Charges exceptionnelles RI	25 000	49 256	50 000
	Charges exceptionnelles hors RI	198 000	390 479	64 000
67	Charges exceptionnelles	223 000	439 735	114 000
68	Constitution de provisions		360 000	
014	Atténuation de produit	950 000	1 340 000	1 035 000
022	Dépenses imprévues		565 000	700 000
	Total dépenses réelles	9 833 807	12 026 729	11 203 988
	DEPENSES - OPERATIONS D'ORDRE			
042	Dotation amortissements et charges financières	1 351 154	1 351 154	1 381 154
023	Virement à la section d'investissement			
	Capital de la dette	523 000	523 000	531 988
	Travaux	2 006 128	3 081 967	3 777 767
	Total dépenses d'ordre	3 880 282	4 956 121	5 690 909
	TOTAL DEPENSES	13 714 089	16 982 850	16 894 897
	RECETTES - OPERATIONS REELLES			
70	Produit des surtaxes	13 050 000	13 050 000	12 915 000
74	Subventions d'exploitation et participation	240 000	240 000	260 000
76	Produits financiers	24 089	24 089	24 089
77	Produits exceptionnels		517 922	9 500
002	Excédent fonctionnement reporté		2 725 839	3 256 308
	Total recettes réelles	13 314 089	16 557 850	16 464 897
	RECETTES - OPERATIONS D'ORDRE			
042	Amortissements des subventions	400 000	425 000	430 000
	Total recettes d'ordre	400 000	425 000	430 000
	TOTAL RECETTES	13 714 089	16 982 850	16 894 897

PROPOSITIONS BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET EAU INVESTISSEMENT

CHAP	INTITULE	BP 2020	BTV 2020	BP 2021 + Reports
	DEPENSES - OPERATIONS REELLES			
001	Déficit exercice antérieur		2 358 134	2 520 199
16	Emprunts & Dettes	523 000	523 000	531 988
20	Immobilisations incorporelles	90 000	90 908	135 500
21	Immobilisations corporelles	5 456 000	5 643 720	5 683 574
23	Immobilisations en cours	323 440	398 890	319 905
26	Participations	17 100	17 100	17 100
	Total dépenses réelles	6 409 540	9 031 753	9 208 265
	DEPENSES - OPERATIONS D'ORDRE			
041	Opérations patrimoniales		555	
040	Amortissements des subventions	400 000	425 000	430 000
	Total dépenses d'ordre	400 000	425 555	430 000
	TOTAL DEPENSES	6 809 540	9 457 308	9 638 265
	RECETTES - OPERATIONS REELLES			
10	Excédent fonctionnement capitalisé		2 622 213	2 649 227
13	Subventions d'investissement	1 000 000	1 000 000	974 000
16	Emprunts	1 929 258	878 419	324 129
	Total recettes réelles	2 929 258	4 500 632	3 947 356
	RECETTES - OPERATIONS D'ORDRE			
021	Virement de la section de fonctionnement			
	Capital de la dette	523 000	523 000	531 988
	Travaux	2 006 128	3 081 967	3 777 767
040	Amortissements des immobilisations	1 351 154	1 351 154	1 381 154
041	Oérations patrimoniales		555	
	Total recettes d'ordre	3 880 282	4 956 676	5 690 909
	TOTAL RECETTES	6 809 540	9 457 308	9 638 265

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24710029000185	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE LA CUCM

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : BUDGET EAU (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	28
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	29
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	30
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération n° 20SGADP0143 du 04/06/2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 894 897,00	13 638 589,37
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 256 307,63
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		16 894 897,00	16 894 897,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 989 038,36	9 638 265,80
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	129 028,52	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 520 198,92	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 638 265,80	9 638 265,80

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	26 533 162,80	26 533 162,80
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	7 267 186,42	0,00	7 030 500,00	0,00	7 030 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	319 000,00	0,00	320 000,00	0,00	320 000,00
014	Atténuations de produits	1 340 000,00	0,00	1 035 000,00	0,00	1 035 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 487 500,00	0,00	1 764 961,00	0,00	1 764 961,00
Total des dépenses de gestion des services		10 413 686,42	0,00	10 150 461,00	0,00	10 150 461,00
66	Charges financières	248 307,00	0,00	239 527,00	0,00	239 527,00
67	Charges exceptionnelles	439 735,42	0,00	114 000,00	0,00	114 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	360 000,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	565 000,00		700 000,00	0,00	700 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		12 026 728,84	0,00	11 203 988,00	0,00	11 203 988,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 604 967,01		4 309 755,00	0,00	4 309 755,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 351 154,00		1 381 154,00	0,00	1 381 154,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 956 121,01		5 690 909,00	0,00	5 690 909,00
TOTAL		16 982 849,85	0,00	16 894 897,00	0,00	16 894 897,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 894 897,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 050 000,00	0,00	12 915 000,37	0,00	12 915 000,37
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	240 000,00	0,00	260 000,00	0,00	260 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		13 290 000,00	0,00	13 175 000,37	0,00	13 175 000,37
76	Produits financiers	24 089,00	0,00	24 089,00	0,00	24 089,00
77	Produits exceptionnels	517 921,84	0,00	9 500,00	0,00	9 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 832 010,84	0,00	13 208 589,37	0,00	13 208 589,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	425 000,00		430 000,00	0,00	430 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		425 000,00		430 000,00	0,00	430 000,00
TOTAL		14 257 010,84	0,00	13 638 589,37	0,00	13 638 589,37

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 256 307,63
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 894 897,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 260 909,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	90 907,62	0,00	135 500,00	0,00	135 500,00
21	Immobilisations corporelles	5 643 720,11	89 123,63	5 594 450,00	0,00	5 683 573,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	398 890,45	39 904,89	280 000,36	0,00	319 905,25
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 133 518,18	129 028,52	6 009 950,36	0,00	6 138 978,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	523 000,00	0,00	531 988,00	0,00	531 988,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	17 100,00	0,00	17 100,00	0,00	17 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		540 100,00	0,00	549 088,00	0,00	549 088,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 673 618,18	129 028,52	6 559 038,36	0,00	6 688 066,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	425 000,00	0,00	430 000,00	0,00	430 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	555,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		425 555,00	0,00	430 000,00	0,00	430 000,00
TOTAL		7 099 173,18	129 028,52	6 989 038,36	0,00	7 118 066,88

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 520 198,92
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 638 265,80
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	0,00	974 000,00	0,00	974 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	878 418,99	0,00	324 129,36	0,00	324 129,36
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 878 418,99	0,00	1 298 129,36	0,00	1 298 129,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 622 212,66	0,00	2 649 227,44	0,00	2 649 227,44
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 622 212,66	0,00	2 649 227,44	0,00	2 649 227,44
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 500 631,65	0,00	3 947 356,80	0,00	3 947 356,80
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 604 967,01	0,00	4 309 755,00	0,00	4 309 755,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 351 154,00	0,00	1 381 154,00	0,00	1 381 154,00
041	Opérations patrimoniales (4)	555,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 956 676,01	0,00	5 690 909,00	0,00	5 690 909,00
TOTAL		9 457 307,66	0,00	9 638 265,80	0,00	9 638 265,80

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 638 265,80
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 260 909,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 030 500,00		7 030 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	320 000,00		320 000,00
014	Atténuations de produits	1 035 000,00		1 035 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 764 961,00		1 764 961,00
66	Charges financières	239 527,00	0,00	239 527,00
67	Charges exceptionnelles	114 000,00	0,00	114 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 381 154,00	1 381 154,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	700 000,00		700 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		4 309 755,00	4 309 755,00
	Dépenses d'exploitation – Total	11 203 988,00	5 690 909,00	16 894 897,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 894 897,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	430 000,00	430 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	531 988,00	0,00	531 988,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	135 500,00	0,00	135 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 683 573,63	0,00	5 683 573,63
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	319 905,25	0,00	319 905,25
26	Participations et créances rattachées	17 100,00	0,00	17 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	6 688 066,88	430 000,00	7 118 066,88

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 520 198,92
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 638 265,80
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 915 000,37		12 915 000,37
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	260 000,00		260 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	24 089,00	0,00	24 089,00
77	Produits exceptionnels	9 500,00	430 000,00	439 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		13 208 589,37	430 000,00	13 638 589,37

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 256 307,63
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 894 897,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	974 000,00	0,00	974 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	324 129,36	0,00	324 129,36
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 335 000,00	1 335 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		46 154,00	46 154,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		4 309 755,00	4 309 755,00
Recettes d'investissement – Total		1 298 129,36	5 690 909,00	6 989 038,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 649 227,44
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 638 265,80
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	7 267 186,42	7 030 500,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 303 018,00	1 235 000,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	949 218,00	728 000,00	0,00
611	Sous-traitance générale	1 186 912,42	300 000,00	0,00
6132	Locations immobilières	79 020,00	426 000,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	6,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	-260 188,00	956 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	134 928,00	230 000,00	0,00
6156	Maintenance	55 772,00	66 000,00	0,00
6161	Multirisques	33 000,00	35 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	-66 800,00	47 000,00	0,00
618	Divers	608 582,00	577 500,00	0,00
6226	Honoraires	1 615 348,00	2 032 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	98 000,00	99 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	120,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	530 250,00	299 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	319 000,00	320 000,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	319 000,00	320 000,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	1 340 000,00	1 035 000,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 340 000,00	1 035 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 487 500,00	1 764 961,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	-661 425,72	400 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 148 925,72	1 364 961,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		10 413 686,42	10 150 461,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	248 307,00	239 527,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	237 000,00	224 800,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-9 693,00	-5 473,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	21 877,80	17 200,00	0,00
6688	Autre	-877,80	3 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	439 735,42	114 000,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	262 452,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	501 637,42	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	-430 438,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	132 000,00	20 000,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	-25 916,00	94 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	360 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	360 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	1 800 000,00	0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	-1 800 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	565 000,00	700 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		12 026 728,84	11 203 988,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	3 604 967,01	4 309 755,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 351 154,00	1 381 154,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 305 000,00	1 335 000,00	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	46 154,00	46 154,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 956 121,01	5 690 909,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 956 121,01	5 690 909,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 982 849,85	16 894 897,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 894 897,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	128 132,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	133 605,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 473,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 050 000,00	12 915 000,37	0,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	12 100 000,00	11 880 000,37	0,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	950 000,00	1 035 000,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	0,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances assainissement non collectif	0,00	0,00	0,00
7085	Ports et frais accessoires facturés	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	240 000,00	260 000,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	200 000,00	220 000,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	40 000,00	40 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		13 290 000,00	13 175 000,37	0,00
76	Produits financiers (b)	24 089,00	24 089,00	0,00
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	24 089,00	24 089,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	517 921,84	9 500,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	182 921,84	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	335 000,00	9 500,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 832 010,84	13 208 589,37	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	425 000,00	430 000,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	425 000,00	430 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		425 000,00	430 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 257 010,84	13 638 589,37	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 256 307,63
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 894 897,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	90 907,62	135 500,00	0,00
2031	Frais d'études	90 257,94	135 500,00	0,00
2033	Frais d'insertion	649,68	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 643 720,11	5 594 450,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	1 890 582,46	3 058 450,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 753 137,65	2 536 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	398 890,45	280 000,36	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	398 890,45	280 000,36	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 133 518,18	6 009 950,36	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	523 000,00	531 988,00	0,00
1641	Emprunts en euros	265 500,00	273 530,00	0,00
1675	Dettes afférentes aux PPP	223 400,00	223 388,00	0,00
1687	Autres dettes	34 100,00	35 070,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	17 100,00	17 100,00	0,00
261	Titres de participation	17 100,00	17 100,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		540 100,00	549 088,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 673 618,18	6 559 038,36	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	425 000,00	430 000,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>425 000,00</i>	<i>430 000,00</i>	<i>0,00</i>
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	<i>363 820,00</i>	<i>246 000,00</i>	<i>0,00</i>
139118	<i>Sub. équipt cpte résult. Autres</i>	<i>13 626,00</i>	<i>11 500,00</i>	<i>0,00</i>
13912	<i>Sub. équipt cpte résult. Régions</i>	<i>-84 380,00</i>	<i>33 500,00</i>	<i>0,00</i>
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	<i>886,00</i>	<i>1 400,00</i>	<i>0,00</i>
13917	<i>Sub. équipt cpte résult. Budget communaut</i>	<i>25 100,00</i>	<i>19 900,00</i>	<i>0,00</i>
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	<i>105 948,00</i>	<i>117 700,00</i>	<i>0,00</i>
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	555,00	0,00	0,00
2151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	<i>555,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		425 555,00	430 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 099 173,18	6 989 038,36	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	129 028,52
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 520 198,92
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 638 265,80
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	974 000,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 000 000,00	974 000,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	878 418,99	324 129,36	0,00
1641	Emprunts en euros	878 418,99	324 129,36	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 878 418,99	1 298 129,36	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 622 212,66	2 649 227,44	0,00
1068	Autres réserves	2 622 212,66	2 649 227,44	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 622 212,66	2 649 227,44	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 500 631,65	3 947 356,80	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 604 967,01	4 309 755,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 351 154,00	1 381 154,00	0,00
28033	Frais d'insertion	700,00	1 290,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	334 000,00	342 610,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	324 000,00	390 800,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	600 200,00	554 200,00	0,00
281561	Service de distribution d'eau	46 100,00	46 100,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	46 154,00	46 154,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 956 121,01	5 690 909,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	555,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	555,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 956 676,01	5 690 909,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 457 307,66	9 638 265,80	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 638 265,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT-9620213233	04/06/2020	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 271 245,43									
1641 Emprunts en euros (total)					7 271 245,43									
418	CAISSE D'EPARGNE	02/12/2008	02/12/2008	25/05/2009	17 851,78	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	3,740	EUR	A	P	O	A-1
427	CREDIT AGRICOLE	05/11/2008	01/01/2010	02/02/2011	31 510,55	F	Taux fixe à 5.35 %	5,350	5,350	EUR	A	P	O	A-1
437 nouveau	SFIL CAFFIL	18/03/2016	01/05/2016	01/03/2017	4 721 883,10	F	Taux fixe à 3.25 %	3,250	3,300	EUR	A	X	O	A-1
445	CREDIT FONCIER DE FRANCE	18/05/2012	04/06/2012	04/09/2012	2 500 000,00	F	Taux fixe à 5.1 %	5,100	5,280	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					3 603 750,92									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					3 603 750,92									
461	Agence de l'Eau Loire Bretagne	20/11/2013	05/12/2013	31/01/2016	3 500 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
462	Agence de l'Eau Loire Bretagne	06/12/2013	06/02/2014	31/03/2016	103 750,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					964 793,05									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET EAU - BP (projet de budget) - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					964 793,05									
424	AUTRE	01/01/2008	01/01/2008	01/04/2008	225 790,26	V	Autre...	0,000	0,000	EUR	A	X	O	A-1
458	AUTRE	01/01/2015	01/01/2015	01/02/2015	567 680,19	F	Autre...	4,500	4,500	EUR	A	P	O	A-1
PV COMPLEMENTAIRE SMEMAC	AUTRE		01/12/2014	01/12/2014	171 322,60	V	Autre...	0,000	0,000	EUR	A	X	O	A-1
Total général					11 839 789,40									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 892 662,68					273 522,99	224 753,25	0,00	116 488,33
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 892 662,68					273 522,99	224 753,25	0,00	116 488,33
418	N	0,00	A-1	6 448,62	4,40	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	1 196,77	241,18	0,00	117,31
427	N	0,00	A-1	11 448,70	3,09	F	Taux fixe à 5.35 %	5,350	2 642,44	612,51	0,00	429,25
437 nouveau	N	0,00	A-1	4 141 591,45	20,17	F	Taux fixe à 3.25 %	3,300	155 786,16	136 471,19	0,00	109 748,04
445	N	0,00	A-1	1 733 173,91	11,42	F	Taux fixe à 5.1 %	5,280	113 897,62	87 428,37	0,00	6 193,73
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		2 680 654,06					223 387,84	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		2 680 654,06					223 387,84	0,00	0,00	0,00
461	N	0,00	A-1	2 607 733,33	11,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	217 311,11	0,00	0,00	0,00
462	N	0,00	A-1	72 920,73	11,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 076,73	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		530 291,52					35 069,31	17 141,89	0,00	11 642,80
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		530 291,52					35 069,31	17 141,89	0,00	11 642,80

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET EAU - BP (projet de budget) - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
424	N	0,00	A-1	43 890,08	11,25	V	Autre...	0,000	4 913,88	730,00	0,00	485,69
458	N	0,00	A-1	363 603,30	18,08	F	Autre...	4,500	23 083,37	12 442,06	0,00	10 852,84
PV COMPLEMENTAIRE SMEMAC	N	0,00	A-1	122 798,14	17,92	V	Autre...	0,000	7 072,06	3 969,83	0,00	304,27
Total général		0,00		9 103 608,26					531 980,14	241 895,14	0,00	128 131,13

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 103 608,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 750 €	30/09/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'insertion (non suivi de travaux)	5	30/09/2015
L	Frais d'études (non suivi de travaux)	5	30/09/2015
L	Constructions	60	30/09/2015
L	Installations, matériel et outillages techniques	60	30/09/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		738 600,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		308 600,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	273 530,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	35 070,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		430 000,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	430 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	738 600,00	129 028,52	2 520 198,92	3 387 827,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 690 909,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 690 909,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	1 290,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	342 610,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	390 800,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	554 200,00	0,00
281561	Service de distribution d'eau	46 100,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	46 154,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 309 755,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 690 909,00	0,00	0,00	2 649 227,44	8 340 136,44

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 387 827,44
Ressources propres disponibles	IV	8 340 136,44
Solde	V = IV – II (6)	4 952 309,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2020-EBBCBC-V Barrages captages	5 647 000,00	0,00	5 647 000,00	37 392,00	827 000,00	4 782 608,00
2020-EBPRSN-V Protection des ressources	6 024 000,00	0,00	6 024 000,00	534 962,00	2 005 450,00	3 483 588,00
2020-EPRRTFGB Rénovation des réseaux d'eau potable	6 871 720,00	0,00	6 871 720,00	2 258 717,00	2 190 000,00	2 423 003,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- Régie intéressée	Véolia Eau	Creusot Montceau Eau	Société locale	50 019 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				
27/06/2019 - Participation au capital	Agence France Locale	AFL	Société territoriale	85 500,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .